

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 57 (1960)
Heft: 5

Rubrik: Documentation étrangère

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des cages à reines en plastique

(Extrait de La Belgique Apicole)

L'année dernière, au printemps, j'ai souffert d'une légère indisposition ; un bon remède m'en a délivré en quelques jours. Ce médicament était présenté dans une petite boîte ronde en plastique, d'un diamètre de 45 mm et d'une hauteur de 12 mm. Cette petite boîte, bien résistante, parfaitement transparente, fermait hermétiquement.

Je me posais la question : « Est-ce que cela ne pourrait pas servir de cage à reines, en y pratiquant quelques petits trous dans le couvercle ? »

J'entre dans mon petit atelier, je prends un morceau de fil de fer de 2 mm de diamètre et j'en chauffe un bout à la flamme d'une bougie. C'est vite assez chaud et sans difficulté je perce huit trous dans le petit couvercle. En présence de ce résultat favorable, je me procure plusieurs boîtes semblables que je prépare de même.

Quelques jours après, il fallait remérer la moitié de mes colonies. Plusieurs, les meilleures, faisaient l'élevage de cellules royales parce que j'avais enlevé leur reine. A cause du mauvais temps des jours précédents, plusieurs jeunes reines étaient sur le point de naître. Pour ne pas avoir à l'improviste plusieurs essaims qui se suivent de près, je découpe quatre cellules royales, les plus mûres, et les enferme dans les petites cages en plastique, une cellule par cage, et je les tiens bien au chaud. Quand la quatrième cage est occupée, je regarde la première... La jeune reine vient de sortir de sa cellule, je puis l'observer parfaitement à cause de la transparence du plastique, elle est forte, longue, et se promène tranquillement. Sans tarder, j'enlève la vieille reine d'une colonie et je mets la jeune à sa place, me servant de ma méthode d'introduction. J'examine la deuxième cage et j'y vois aussi la jeune reine sortir. Vite, j'enlève de sa ruche une autre vieille que je remplace de la même façon. Et la troisième aussi. La quatrième n'est pas encore née. Mais, comme il se faisait tard, je suspendis l'agréable besogne pour la reprendre le lendemain. Je mets la quatrième cage contenant la cellule, pour la conserver chaude, sur un des cadres de couvain d'une ruche qui n'avait pas encore une hausse. Le lendemain, je trouve cette jeune reine sortie et je recommence le remérage comme la veille, me servant de mes cages en plastique, que je préfère maintenant à toutes les autres.

Ces cages ne sont pas froides, elles ne rouillent pas, elles sont solides, presque inusables, et leur transparence permet de bien

observer la taille et le comportement des jeunes reines. Sans le moindre inconvénient, on peut rapidement les plonger dans l'eau pour mouiller les ailes de la reine, si celle-ci est agitée, pour l'empêcher de s'envoler.

Il serait préférable d'employer des cages en plastique, non pas rondes, mais rectangulaires. Par exemple : longueur, environ 45 mm, largeur, 25 mm, hauteur, 15 ou 20 mm, et si possible un couvercle mobile.

Il serait inutile de cribler les trois plus grandes surfaces d'un grand nombre de trous : six ou huit au-dessus et trois ou quatre sur les deux côtés suffiraient amplement pour l'aération. Les abeilles peuvent facilement nourrir la reine enfermée par les trous des faces latérales. Dans le fond de la cage, il ne faut pas de trous, car c'est par là que les ouvrières tuent la reine dont elles ne veulent pas.

Voilà ce que j'avais à dire aujourd'hui à mes amis apiculteurs.

Fr. M.

L'odeur de la reine

(Extrait de La Belgique Apicole)

La reine a-t-elle une odeur spéciale ou simplement celle de ses abeilles ? Les abeilles sont-elles capables de distinguer leur propre reine parmi d'autres ?

A l'effet de rechercher la réponse à ces deux questions, une série d'expériences ont été tentées en Russie.

1. Deux petits tubes bien clos, l'un vide et l'autre renfermant une reine fécondée, ont été placés sur la planche d'envol d'une ruche orpheline. Les abeilles ne prêtèrent aucune attention à ces tubes.

Ensuite, on déboucha les deux tubes, la reine fut enlevée et mise à l'écart. Cette fois, les abeilles pénétrèrent dans le tube qui avait contenu la reine et en léchèrent les parois ; elles n'entrèrent pas dans le second tube qui était resté vide depuis le début.

Il est évident que la reine avait laissé une odeur qui a attiré les abeilles et il est probable que la reine avait dégorgé une certaine matière que les abeilles avaient léchée.

2. Une reine fécondée fut placée sur la planche d'envol d'une ruche orpheline : les abeilles la léchèrent sur toute la surface du corps.

3. On préleva un certain nombre d'abeilles parmi une population. Elles se laissèrent toucher à l'aide d'un bâtonnet en verre sans manifester la moindre réaction. Mais, lorsque le même bâton

fut frotté au préalable sur l'abdomen de la reine et leur fut présenté ensuite, aussitôt elles le léchèrent.

4. Quant au fait que la reine ait une odeur spécifique, l'expérience suivante le prouve : on étend du papier sur le plancher d'une chambre ; on y dispose, à 30 cm d'intervalle, des tampons d'ouate enfermés dans de petits sacs de gaze. Toutefois, l'un de ces tampons avait été frotté préalablement le long de l'abdomen d'une reine. Puis, des abeilles furent secouées sur ce papier. Elles repèrent aussitôt ce tampon odorant et s'y rassemblèrent.

Ces expériences prouvent le fait connu des apiculteurs que la reine a une odeur qui attire les abeilles, mais la question se pose de savoir si les abeilles sont capables de reconnaître leur reine parmi d'autres.

1. Dès la sortie d'un essaim, la reine fut capturée et mise en cage. Cette cage ainsi que deux autres contenant des reines étrangères furent disposées à la même distance de vol, mais avec un intervalle de 1 m. 50 entre chacune d'elles. Les abeilles de l'essaim vinrent se grouper uniquement autour de la cage de leur reine.

2. Après avoir secoué les abeilles sur un plancher, on suspendit deux sachets renfermant l'un la reine de ces abeilles, l'autre une reine étrangère. La presque totalité des abeilles vinrent rejoindre leur reine.

3. Pour la troisième épreuve, la population d'une ruche fut scindée en deux parties et installée de telle façon que chacune d'elles disposât de la moitié de la planche d'envol. La reine fut laissée à la partie A et la reine étrangère utilisée pour l'expérience no 2 fut introduite dans la moitié B qui se trouvait orpheline.

Après un délai de vingt jours, il fut procédé comme suit : les abeilles de la moitié B furent secouées sur le sol tandis que leur reine primitive prélevée dans la partie A et leur nouvelle reine d'à présent furent suspendues dans des sachets séparés, au-dessus d'elles. Les abeilles ont choisi leur reine présente.

Lorsque la même expérience fut réalisée avec la moitié A, celle qui était dotée de l'ancienne reine, les abeilles ont fait choix de leur propre reine.

Il est ainsi établi que les abeilles reconnaissent leur reine par son odeur et, de plus, que l'odeur de la population persiste après une brève séparation.

(Extrait de Bee World,
reproduit par Rheinische Bienenzeitung.)
Traducteur : M. Kiesel.